

## **Communiqué des organisations syndicales des Douanes CFDT – CFTC – CGT – FO – SNCD – SOLIDAIRES – UNSA**

Suite aux négociations ministérielles des 8, 18, 19 et 20 décembre, les personnels ont été informés de leur contenu et en ont apprécié la valeur. Les organisations syndicales se sont réunies ce jour pour en tirer les conséquences.

Un constat s'impose : pour l'administration, c'est la qualité du service public qui doit s'adapter aux réductions d'effectifs, ce qui est inacceptable.

Les conclusions de la négociation ont délibérément écarté les revendications propres à la branche Surveillance mais comportent certains aspects positifs sur le dossier des Opérations Commerciales, s'agissant de la méthode et du calendrier. Il ne s'agit pas pour autant de la fin du conflit puisque le fond de la réforme n'a pas évolué. Le Ministère n'avait d'ailleurs pas cette ambition puisque son but était principalement de créer les conditions d'une poursuite des négociations ministérielles au niveau directionnel.

Sans signer un chèque en blanc à une administration en qui elles n'ont pas retrouvé confiance, les organisations syndicales ont décidé de participer à la rencontre du 22 janvier avec la Direction générale sur la « déclinaison du cadrage ministériel sur les OPCO ».

De la capacité de l'administration à tirer un bilan contradictoire de ses réformes passées et à répondre aux attentes des personnels dépendra l'ouverture d'un réel dialogue social.

Dans le même temps, les organisations syndicales appellent les personnels à rester vigilants afin de répondre par une mobilisation rapide, massive et unitaire à un éventuel blocage des négociations, qu'il s'agisse des revendications des OP/CO, des AG ou de la Surveillance.

Paris, le 15 janvier 2007